



Nom commercial: Vitis viniferae seminibus oleum

Numéro de la matière: 265000

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 12.06.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Vitis viniferae seminibus oleum

N° d'article 26500000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Aliment, additif pour aliments, Composant des produits cosmétiques, Substance active pharmaceutique, industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Phrase(s) S

6.1 Conserver sous azote.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 8024-22-4

EINECS-Nr. 284-511-6

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Aucune mesure particulière.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau. Laver à l'eau et au savon.



Nom commercial: Vitis viniferae seminibus oleum

Numéro de la matière: 265000

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 12.06.12

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Aucune mesure particulière. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit d'extinction à sec, Mousse, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeLe produit est combustible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); fumée**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Danger d'inflammation quand soudage ou contenant vide.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.



Nom commercial: Vitis viniferae seminibus oleum

Numéro de la matière: 265000

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 12.06.12

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

N'est pas nécessaire

Protection du corps

Ne pas requis.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide			
Couleur	jaune clair			
Couleur	jaune verdâtre			
Odeur	inodore			
pH				
Remarque	Non applicable			
Point d'ébullition				
Valeur	>	350		°C
Point d'éclair				
Valeur	>	300		°C
Densité				
Valeur		0.91	à	0.93 g/cm ³
Température		20	°C	
Hydrosolubilité				
Remarque	insoluble			
Solubilité dans d'autres solvants				
huile				
Remarque	soluble			
alcool				
Remarque	soluble			

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Flammes. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, chlore fluide, oxygen concentré

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Fumée

11. Informations toxicologiques



Nom commercial: Vitis viniferae seminibus oleum

Numéro de la matière: 265000

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 12.06.12

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

CL 50

Remarque

Non déterminé

DL 50

Remarque

Non déterminé

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque

Aucun données connues.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation

Bonne dégradabilité

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Généralement pas dangereux pour l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)



Nom commercial: Vitis viniferae seminibus oleum

Numéro de la matiere: 265000

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.06.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 12.06.12

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) Not water hazardous

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.